



LES PRINCIPES ESSENTIELS DE LA PHASE N°1 DE LA
PROCÉDURE : phase qui concerne les élèves
entre le 20 janvier 2021 et le 11 mars 2021

Les élèves formulent

10 vœux au maximum et 10 sous-vœux au maximum par vœu
en ne dépassant pas 20 sous-vœux au total

(Licence de lettres - BTS MCO - CPGE TSI - DUT GEA...)

Notion de vœu multiple :

Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires (Exemple : le vœu multiple BTS « management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale)

Un vœu multiple compte pour un vœu parmi les 10 vœux possibles

Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent

Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

Focus sur les vœux multiples

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total.

BTS et BUT regroupés par spécialité à l'échelle nationale

Les DN MADE (métiers des Arts et Design) regroupés par mention

Les DCG (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à l'échelle nationale

Les classes prépas regroupées par voie à l'échelle nationale

Les EFTS (Etablissements de Formation en travail social

Regroupés par diplôme d'Etat à l'échelle nationale

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité.

- Les IFSI (Instituts de Formation en soins infirmiers) et les instituts d'orthophonie, orthopédie et audioprothèse regroupés à l'échelle territoriale

A noter : limitation de 5 vœux multiples maximum par filière.

- Les écoles d'Ingénieurs et de commerce/management

Regroupées en réseau et qui recrute sur concours commun

- Le réseau de sciences Po/IEP (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et sciences Po/IEP Paris
- Les parcours spécifiques «accès santé» (PASS) en Ile de France regroupés à l'échelle régionale
- Le concours commun des écoles nationales vétérinaires

Remarque importante

Les vœux ne sont pas hiérarchisés au moment de leurs saisies

□ un élève peut néanmoins faire état de sa préférence par rapport à l'ensemble de ses vœux en ouvrant l'onglet « vœu - ma préférence »

Cette précision ne sera utile que s'il a recours à la commission académique en fin de processus n'ayant obtenu aucune réponse positive.



Chaque vœu multiple peut se démultiplier en

10 sous-vœux au maximum

pour faire état de différents établissements offrant la formation générique.

Exemple : un vœu générique CPGE TSI

□ décliné en 4 sous-vœux :

1/ CPGE TSI au Lycée Louis Vincent de METZ

2/ CPGE TSI au Lycée Debussy de BANEAU

3/ CPGE TSI au Lycée Gauguin de LIRASSE

4/ CPGE TSI au Lycée Molière de DURIVE

○ ATTENTION CEPENDANT:

○

On ne peut faire état que **20 sous-vœux au total** pour l'ensemble de ses vœux



Exemple 1:

Vœux multiples 10 au maximum	CPGE MPSI	Licence maths	DUT informatique	BTS CPRP
Sous vœux 20 au maximum	Lycée TRAINY Lycée CORTE Lycée FONTAN Lycée BARREY	UL UL Grenoble UL PARIS UL AIX UL LILLE UL MONPELLIER	IUT DAJET IUT NATAN IUT TRAINY IUT CORTE IUT MOUGET IUT BARREY IUT VOIN	Lycée VOIN Lycée de SUIX Lycée BIRGE
TOTAL des sous- vœux	4	6	7	3
Résultat de l'opération <input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • pas plus de <u>10 vœux multiples</u> (4) • pas plus de <u>10 sous-vœux pour un même vœu multiple</u> • pas plus de <u>20 sous-vœux au total</u> (20) <p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> la saisie est donc validée</p>			



Exemple 2:

Vœux multiples 10 au maximum	CPGE MPSI	Licence maths		
Sous vœux 20 au maximum	Lycée TRAINY Lycée CORTE Lycée FONTAN Lycée BARREY Lycée CHAMONT Lycée MORTIN Lycée CRUDOT Lycée JOGNOT Lycée DAGOT Lycée QUERAY	Univ Lorraine Univ Grenoble Univ Paris Univ Aix Univ Lille Univ Bordeaux Univ Lyon Univ Toulouse Univ Rennes		
TOTAL des sous- vœux	10	9		
Résultat de l'opération <input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • pas plus de <u>10 vœux multiples</u> (2) • pas plus de <u>10 sous-vœux pour un même vœu multiple</u> (10-9) • <u>pas plus de 20 sous vœux au total</u> (19) <p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> la saisie est donc validée</p>			



Suite de l'OPÉRATION : PHASE N°2

après la saisie des vœux multiples et sous-vœux par les élèves → phase concernant les enseignants du lycée

À partir du 12 mars 2021 :

l'équipe pédagogique du lycée donne une appréciation sur chacun des vœux en termes de potentialités et de capacités pour suivre la formation souhaitée .

Cette opération est réalisée pendant les conseils de classe qui débiteront le 17 mars 2021 au lycée Louis VINCENT.

Les fiches Avenir seront accessibles pour les établissements d'origine jusqu'au 8 avril 2021

L'avis pour chaque vœu multiple sera porté sur une fiche Avenir (informations sur les résultats et le profil de l'élève) qui sera transmise ensuite aux établissements

d'enseignement supérieur via la plateforme [Parcoursup](#).



Cette fiche avenir-informations synthétisées du profil de l'élève se divise en 3 parties :

□ UNE PARTIE RENSEIGNÉE PAR L'ÉLÈVE

il s'agit de la partie où l'élève communique des éléments relatifs à sa motivation par rapport à la formation souhaitée (**déla**i de rigueur : **8 avril 2021**)

□ DEUX PARTIES RENSEIGNÉES PAR L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

1/ une partie permettant au professeur principal et à l'équipe pédagogique de faire état des notes des 1^{er} et 2^{ème} trimestres et de communiquer des **appréciations** dans chaque discipline ainsi que le positionnement de l'élève dans la classe.

□ Le PP pourra également formuler une appréciation complémentaire permettant de livrer des informations plus spécifiques à l'élève.

2/ une partie renseignée par le chef d'établissement lui permettant de formuler un **avis** en se basant sur 2 critères : la cohérence entre le vœu formulé par l'élève et sa motivation, d'une part, et sa capacité à réussir dans cette formation, d'autre part.

CALENDRIER DES OPÉRATIONS

- FIN DE LA SAISIE DES VŒUX PAR LES ÉLÈVES : **11 MARS 2021**
 - PÉRIODE-ÉLÈVE POUR FINALISER SON DOSSIER DE CANDIDATURE ET CONFIRMER CHACUN DE SES VŒUX :
DU 12 MARS 2021 AU 8 AVRIL 2021
-

- Réponses des établissements du supérieur **à partir du 27 mai 2021**
-

- pour répondre à chaque proposition émanant des formations du supérieur :
 - Propositions reçues le 27 mai, les élèves disposent de **5 jours entre le 27 et 31 mai** (J+4 phase d'admission principale)
 - Propositions reçues à partir du 28 mai, ils disposent ensuite de **3 jours pour répondre** (J+2 phase d'admission principale)**S'ils ne répondent pas dans les délais, la candidature sera annulée.**

PHASE N°3

RÉPONSES DES FORMATIONS DU SUPÉRIEUR phase concernant les formations du supérieur.

PLUSIEURS OPTIONS DE RÉPONSES DE LA PART DES STRUCTURES DU SUPÉRIEUR AUX DEMANDES FORMULÉES PAR LES ÉLÈVES :

Réponses possibles des formations non sélectives (licences à l'université) :

-« en attente » Les élèves connaîtront alors leur rang sur la liste d'attente

-« OUI »

-« OUI SI... » sauf pour les filières en tension

(STAPS / PASS/IFSI... pour lesquelles cette réponse n'est pas prévue)

vous acceptez la mise place dès le début d'année d'un programme d'approfondissement dans les matières générales.

vous acceptez de suivre un cycle de séances d'accompagnement personnalisé (aide méthodologique).

vous acceptez le principe d'un étalement de la formation sur 4 ans au lieu de trois.

Cette option « oui si » constitue également une mise en garde sur les chances de réussir dans cette voie.

Réponses possibles des formations sélectives (CPGE-BTS-DUT)

Les formations sélectives sont celles où le nombre de places est contingenté :

- « en attente » Les élèves connaîtront alors leur rang sur la liste d'attente

- « OUI »

- « NON »

RÉPONSES DES ÉLÈVES AUX FORMATIONS DU SUPÉRIEUR

Phase concernant les élèves

le 27 MAI 2021 (la très grande majorité des formations aura répondu à cette date précise)

- pour répondre à chaque proposition émanant des formations du supérieur :
 - les élèves disposent de 5 jours entre le 27 et 31 mai (phase d'admission principale - 1^{er} temps) pour répondre à toutes les propositions des formations du supérieur quelles qu'elles soient « admis » ou « en attente ».
 - ils disposent ensuite de 3 jours à partir du 28 mai (phase d'admission principale - 2^{ème} temps) pour traiter les réponses «en attente» sur certains vœux formulés par l'élève.
- si les élèves ne répondent pas dans les délais impartis:
leur candidature sera annulée

□ l'élève donne alors une réponse à chaque formation du supérieur au fur et à mesure de l'arrivée des éléments envoyés par l'université-les grandes écoles-les lycées (CPGE-BTS).

□ OPTIONS DE RÉPONSES POSSIBLES :

1/ « j'accepte »

2/ « je renonce »

3/ « je maintiens ma candidature »

Exemple de situation demandes élèves-réponses du supérieur :

Demandes élèves	Vœu multiple	Vœu multiple	Vœu multiple	Vœu multiple	Vœu multiple	Vœu multiple
	Cpge TSI	Cpge TSI	Cpge TSI	BTS métiers chimie	DUT mesures physiques	DUT mesures physiques
	Sous-vœu	Sous-vœu	Sous-vœu	Sous-vœu	Sous-vœu	Sous-vœu
	Metz	Toulouse	Orléans	Metz	Metz	Nancy
Réponses supérieur	oui	oui	En attente	oui	oui	En attente

1 : « j'accepte » CPGE TSI Metz annule toutes les autres réponses positives «oui» émanant des autres formations.

il n'est pas possible à aucun moment pour un élève de formuler deux «j'accepte» en même temps

2 : concernant les vœux mis « en attente » par les formations du supérieur, l'élève peut opter pour :

« je maintiens ma candidature »

ou

« je renonce »

□ par la suite, si un vœu « en attente » se transforme « oui » ; l'élève devra impérativement choisir entre tous les « oui » - on ne peut formuler qu'un seul « oui »

CALENDRIER DES OPÉRATIONS

□ FIN DE LA SAISIE DES VŒUX PAR LES ÉLÈVES : **11 MARS 2021**

□ PÉRIODE-ÉLÈVE POUR FINALISER SON DOSSIER DE CANDIDATURE ET CONFIRMER CHACUN DE SES VŒUX :
du 11 MARS au 8 AVRIL 2021

Attention, on ne peut plus durant cette période ajouter un vœu

□ Réponses des établissements du supérieur **à partir du 27 mai 2021**

Positionnement des élèves par rapport aux retours des formations du supérieur à chaque vœu : **à partir du 27 mai 2021**

Quelques conseils et dernières informations:

- renseigner scrupuleusement le dossier « papier »
« **préparation à l'orientation : réussir mon projet d'études** » pour bien poser ses objectifs

(Élément de liaison entre l'établissement, l'élève et sa famille)

- le site « [Parcoursup](#) » permet aux élèves de se renseigner sur **les attendus** (connaissances fondamentales dans des matières ciblées et compétences nécessaires à la réussite) pour chaque parcours de formations.

IL EST **IMPÉRATIF ET URGENT** DE CONSULTER CES RUBRIQUES SI CE N'EST DÉJÀ FAIT